

62 PAS-DE-CALAIS

→ ACCUEIL ET HEBERGEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE

Bureau d'information de France terre d'asile/ UNHCR à Calais

5, rue de Vic - 62100 CALAIS

Le bureau a déménagé en avril 2012 :

37, rue de Thermes - 62100 CALAIS

- Date d'ouverture du dispositif : **Juin 2009**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **215 personnes**
- Nombre des demandeurs d'asile accompagnés pour démarches ATA : **95**
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/Cnda : **171 dossiers Ofpra**

Activité de la plate-forme en 2011

L'année 2011 a vu l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile due au placement en procédure prioritaire des personnes ayant des empreintes illisibles. En novembre 2011, l'Ofpra a rejeté systématiquement sans convocation un grand nombre de demandeurs d'asile dans cette situation.

La pression policière sur les migrants présents à Calais a continué en 2011.

Les dispositifs d'hébergement d'urgence sont saturés ce qui entraîne une présence importante de demandeurs d'asile dans les squats et campements à Calais.

Outre les activités d'information des migrants sur les procédures d'asile et d'accompagnement des demandeurs d'asile présents sur le littoral Nord, diverses rencontres de coordination et d'information ont été menées avec les associations et autorités locales.

→ PROTECTION DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Projet « Protéger les enfants en mouvement »

67, rue des quatre coins - 62100 CALAIS

- Date d'ouverture du dispositif : **1er juillet 2011**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année 2011 : **116 mineurs isolés étrangers rencontrés et informés sur leurs droits, dont 25 accompagnés vers les douches des associations locales. 42 kits d'hygiène et 62 goûters ont été distribués, 32 activités récréationnelles organisées, 7 accompagnements vers un médecin, 4 accompagnements vers un foyer pour mineurs.**
- Nombre et nationalité des personnes domiciliées : **Afghanistan : 67 %**
Autres nationalités (iraniens, érythréens, soudanais...) : 2 %
- Nombre de demandeurs d'asile accompagnés ou orientés pour aide au dossier Ofpra/CNDA : **5 dossiers Ofpra préparés (pas de décision obtenue)**

Activité du bureau en 2011

Dans le cadre du projet Fonds européen pour les réfugiés coordonné par le HCR Italie, France terre d'asile a mis en place un accueil de jour mobile intervenant sur les différents camps du littoral Nord afin d'apporter une première assistance aux mineurs isolés étrangers. L'équipe mobile intervient pour remettre un kit d'hygiène, un goûter et des informations sur leurs droits aux mineurs isolés rencontrés. Une orientation vers les acteurs associatifs (douche, repas...) ou vers les institutions (médecins, foyers, police aux frontières) est effectuée par l'équipe mobile.

→ AIDE AUX ÉTRANGERS RETENUS

Service d'aide aux étrangers retenus (SAER) du centre de rétention administrative de Coquelles

Boulevard du Kent - BP 72 - 62903 COQUELLES

Le centre de rétention administrative de Coquelles est situé au sein même de l'hôtel de police en face du centre commercial où de nombreux touristes britanniques font leurs achats. Le CRA de Coquelles est divisé en trois zones : la zone rouge destinée aux femmes, les zones bleue et verte, destinées aux hommes. Si le CRA est peu rempli, seule la zone bleue est habitée, sauf en cas de tensions entre les personnes retenues. Les personnes retenues peuvent circuler librement dans la zone de vie. Elles doivent demander à la police si elles veulent accéder aux bureaux de France terre d'asile, de l'Ofii ou à l'infirmerie. Les intervenants de France terre d'asile ont libre accès aux zones de vie et disposent de badges à cet effet.

- Capacité : **79 places**
- Nombre d'intervenants France terre d'asile : **2**
- Nombre de personnes retenues en 2011 : **1065 hommes - 35 femmes**
- Taux d'occupation au 30 juin 2011 : **42 %**

• Nationalités les plus représentées :

Albanie :	304
Iran :	124
Afghanistan :	112
Viêt Nam :	80
Soudan :	71

- Principales mesures d'éloignement à l'origine de placements : **Réadmission Schengen (343), OQTF sans délais de départ volontaire (315), Réadmission Dublin (270), Ex-APRF (134), ITF (14)**
- Taux d'éloignement effectif par mesure exécutée et par pays de destination : **42,36 %**
- Nombre de personnes rencontrées par France terre d'asile : **1100 personnes rencontrées 1102 informations individuelles**
- Nombre de recours effectués : **615 recours contentieux devant le tribunal administratif contre une mesure d'éloignement**
107 appels devant la Cour d'appel contre l'autorisation de prolongation du maintien en rétention
- % de libérations par catégorie :

annulation par le juge judiciaire	20,36 %
annulation par le juge administratif	22,45 %
exécution de l'éloignement	42,36 %
assignation à résidence	0,27 %
expiration délai légal	0,55 %
décision préfectorale	0,11 %
autre	13,90 %